

Règlement particulier

Tournoi des doubles licences

Préambule : Le « Tournoi des doubles licences » (ci-après nommé « le tournoi ») est un tournoi officiel sous le format Promobad. Il se déroule sur une journée en parallèle des finales départementales individuelles lycée UNSS.

Article 1 : Joueurs

Les joueurs autorisés à s'inscrire et disputer ce tournoi sont les seuls joueurs disposants d'une double licence FFBad-UNSS pour la saison en cours.

Les catégories d'âges concernées sont les Cadets et Juniors. Les Minimes pourront jouer en catégorie Cadets.

Le classement minimum requis pour s'inscrire à cette compétition est P12. Il n'y a pas de limite de classement maximum.

La date de prise en compte du classement est le jeudi précédent le tournoi.

Article 2 : Constitution des tableaux

La constitution des tableaux du tournoi se fera en fonction du nombre d'inscrits :

Article 2.1 : Les tableaux

- Moins de 3 inscrits : annulation des tableaux
- Entre 3 et 5 : poule unique
- Plus de 5 : plusieurs séries composées de poules uniques de 3 ou de 4

La constitution des tableaux se fera d'abord par catégorie, puis par sexe, puis par classement. Deux catégories d'âges pourront être fusionnées si le nombre minimum de joueur dans une catégorie n'est pas atteint.

Article 3 : Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au jour J, 30 minutes maximum avant le démarrage du tournoi. Les inscriptions sont gratuites.

Article 4 : Compétition

Article 4.1 : Volants

Les volants plumes sont fournis par l'organisateur, le volant de référence est Wilson Team 60 et Yonex Mavis 500

Article 4.2 : Temps de repos

En raison du format court de la compétition, le temps de repos pourra être inférieur à 20 minutes, mais d'un délai raisonnable pour la santé du joueur.

Article 4.3 : Temps d'échauffement

En raison du format court de la compétition, le temps d'échauffement ne pourra excéder 3 minutes.

Article 4.4 : Le comptage des points

Règlement particulier

Tournoi des doubles licences

Le tournoi se déroule selon le comptage suivant : si le nombre de joueurs inscrits le permet, au meilleur des 3 sets de 21 points, sinon au meilleur d'un set unique de 21 points.

Article 4.5 : Arbitrage

Tous les matchs se déroulent en auto-arbitrage. Si un des deux joueurs en fait la demande avant ou pendant le match, un « Jeune officiel UNSS » pourra être appelé, s'il y en a un de disponible.

Article 5 : Règlement

Toute inscription au tournoi implique la lecture et l'acceptation du présent règlement sans aucune réserve.

En participant à cette compétition sportive, le joueur consent à céder tous ses droits à l'image, y compris les photographies, les enregistrements vidéo ou tout autre support médiatique, à l'organisateur de l'événement, pour une utilisation promotionnelle et médiatique liée à ladite compétition, sans rémunération ni restriction temporelle.

Article 6 : Date

La date du tournoi est le : 15 mai 2024, au gymnase du 3^e millénaire à Cergy.

La date de prise en compte du classement est le 9 mai.